

## **Promotion des clusters : Un chantier majeur pour la compétitivité industrielle Economie**

Posté par: Visiteur

Publié le : 22-04-2013 00:16:47

**De quatre, le nombre de clusters au Maroc est passé à six mardi à Casablanca où des contrats-programmes ont été signés. Pour le ministre de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies, Abdelkader Aâmara, il s'agit de stimuler la compétitivité industrielle à travers l'innovation.**

Le ministre de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies, Abdelkader Aâmara, a souligné mardi à Casablanca que la promotion des clusters est l'un des chantiers majeurs pour favoriser l'émergence de projets collaboratifs de recherche. Les clusters permettent également d'accompagner les secteurs industriels et technologiques afin d'accroître leur compétitivité grâce à l'innovation.

"Notre ambition est de stimuler et soutenir la mise en place de 15 clusters dans les secteurs industriels et technologiques à l'horizon 2013", a-t-il indiqué lors d'une rencontre sous le thème "Réussir les programmes de l'innovation : une mobilisation public-privé".

Et le ministre de rappeler que le fonds d'appui aux clusters a été doté d'une enveloppe de 62 millions de dirhams (MDH) pour la période 2011-2013.

Le premier appel à projet, lancé en février 2011, avait permis de sélectionner et labelliser quatre clusters bénéficiant de l'appui de l'Etat. Il s'agit du cluster TIC "Maroc Numeric Cluster", le cluster microélectronique "Morocco Microelectronics Cluster", le cluster "Electronique et Mécatronique du Maroc (CE3M) et le cluster "Océanopôle de Tan-Tan" pour la valorisation des produits de la mer.

Lors de cette rencontre deux nouveaux contrats-programmes ont été signés avec deux clusters sélectionnés dans le cadre du deuxième appel à projets, lancé en 2012.

### **MENARA et Agadir Haliopôle**

Il s'agit du cluster "MENARA" (Marrakech Exclusivity Network For Advanced Research In Art's Living) opérant dans les produits de luxe dans l'agroalimentaire et la cosmétique, et du cluster "Agadir Haliopôle" pour la valorisation des produits de mer dans la région d'Agadir-Souss-Massa Drâa.

À travers ces contrats-programmes, poursuit le ministre, l'État apporte sa contribution sous forme de subventions. Cet apport est destiné à aider les clusters à réaliser un certain nombre d'objectifs, en termes de projets collaboratifs, de brevets déposés et de start-up créés, a-t-il précisé.

"Six clusters labellisés sont opérationnels, mais nous ne pouvons nous satisfaire de voir le manque d'adhésion des secteurs industriels à cette démarche."

Abdelkader Aâmara, ministre de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies.

Par ailleurs, le ministre a noté que plusieurs mesures ont été proposées pour améliorer le cadre réglementaire de l'innovation notamment le statut de la jeune entreprise innovante, la convention industrielle pour la formation par la recherche (CIFOR), le crédit d'impôt recherche et le statut du chercheur. Une loi sera élaborée dans ce sens.

Pour ce qui est des cités de l'innovation, le ministre a souligné que ces infrastructures d'accueil technologique sont indispensables pour valoriser le potentiel de R&D (recherche et développement) au sein des universités et offrir aux jeunes diplômés l'opportunité de créer des start-up. Il a indiqué que son département est engagé, à présent, dans la réalisation de trois cités (Fès, Marrakech et Rabat).

Plusieurs universités sont prévues dans une seconde phase notamment à Meknès, Settat, Agadir et Béni Mellal.

aufait